



Check-list été pour l'utilisation de la cabane Hohgant CAS

- La cabane n'est pas gardée, vous quittez la cabane comme vous souhaitez la trouver
- Vous cuisinez avec du bois, veuillez l'utiliser avec parcimonie. Nous portons et/ou transportons (avec les frais correspondants) le bois jusqu'à la cabane. Vous déposez le seau à cendres et les déchets compostables à l'emplacement du compost (marqué par un panneau et une barre à l'ouest de la cabane).
Une infrastructure complète est à disposition pour manger et cuisiner. Vous apportez tout ce que vous mangez ou cuisinez. Dans la cabane, il y a à libre disposition : Sel, sucre, thé (div. sortes), café, alcool à brûler pour les réchauds à fondue (4 réchauds avec caquelon). Nous vous prions de bien vouloir ramener à la maison les aliments que vous n'avez **PAS** consommés.
- Le produit à vaisselle et le linge de cuisine sont disponibles dans la cabane. Vous pouvez déposer le linge sale séché dans le râtelier et le remplacer par du linge propre.
- Les boissons sont disponibles dans le refuge. Vin rouge : Dôle et Murviedro. Vin blanc : Fendant et Chasselas dans la trappe au sol dans la salle de séjour. Bière ½ litre canettes. Eau minérale ½ litre Pet : Nature, Rivella, Citro, Schorle à la pomme. Vous payez ce que vous consommez (vin 7 dl CHF 30.-, bière CHF 6.- et minéral CHF 5.-).
- Il va de soi que vous devez ramener vos déchets à la maison (y compris les bouteilles et canettes vides, s'il vous plaît). Des sacs à usage multiple sont disponibles.
- Il y a de l'eau à la fontaine devant la cabane. Ouvrez le robinet à l'arrière de la fontaine avec la clé correspondante, faites couler l'eau dans la chaudière en acier chromé et refermez le robinet. **L'eau est rare dans la région du Hohgant, prenez-en soin !**
- **La cabane se trouve dans une réserve naturelle. L'installation de foyers ouverts pour les grillades ou autres est interdite conformément aux dispositions de protection (arrêté du Conseil d'Etat n° 3598).**
- La cabane est équipée d'une lumière solaire. Au bout de deux heures, la lumière s'éteint. Vous actionnez à nouveau l'interrupteur et la lumière éclaire la pièce pendant deux heures supplémentaires. Les interrupteurs se trouvent à des endroits bien accessibles près des portes et dans la cuisine. N'allumez pas de bougies (risque d'incendie).
- Les toilettes sèches et un urinoir se trouvent juste à côté de la cabane. Il est interdit d'uriner dans les environs de la cabane.
- Des médicaments pour les premiers soins et les urgences médicales sont disponibles dans la cabane.
- Des chaussons de cabane (également des chaussons pour enfants) sont disponibles pour le séjour dans la cabane.
- Les places de couchage sont équipées de matelas, d'oreillers et de couvertures en laine (2-3 pièces par place de couchage). L'utilisation d'un sac de couchage personnel en drap ou en soie est **obligatoire**.
- Les chiens ne doivent pas être admis dans la cabane et doivent rester dehors, même la nuit. Il est interdit de laisser les chiens courir sans surveillance dans la zone de la niche.
- L'inscription dans le livre des cabanes est **obligatoire**. Vous établissez votre décompte des nuitées et des consommations dans le livre des cabanes et vous payez en espèces (veuillez utiliser un porte-monnaie) directement dans la caisse, vous pouvez aussi "twinter", ou vous réglez votre facture sur notre compte PC de la Banque Valiant SA, 3550 Langnau. Compte PC : 30-5740-9 ; IBAN : CH31 0630 0016 0062 9820 0 Section Emmental CAS, 3550 Langnau im Emmental (CI dans la cabane).
- **Fermez toutes les fenêtres et les volets en quittant la cabane. Sécurisez la moitié inférieure de la porte avec le verrou coulissant. Vous pouvez fermer la porte supérieure avec un peu d'élan, mais veuillez d'abord actionner le loquet intérieur de la porte. Vérifiez que la serrure est bien verrouillée (tapez sur la porte avec le poing).**
- Il y a un parking payant dans le Schwarzbach (Möser). Vous achetez le ticket à l'automate de Lombachalp. L'accès jusqu'à l'Alp Älgäuli est soumis à une interdiction générale de circuler. Dans des cas exceptionnels, la circulation est autorisée pour le transport de matériel et de personnes à mobilité réduite. Le véhicule doit ensuite être garé dans le Schwarzbach (la corporation d'alpage décline toute responsabilité en cas de dommages causés aux véhicules par les vaches qui paissent).
- Le responsable de la cabane se tient à votre disposition pour répondre à vos questions. Tél : +41 76 408 54 50
- Nous vous souhaitons un séjour inoubliable dans la cabane

Club alpin suisse CAS
Section de l'Emmental

Markus Thommen
Chef de la cabane Hohgant CAS

V2_250216_fr